

Chers lecteurs,

Le 3^{ème} trimestre 2014 s'est caractérisé par des manifestations localisées de sautériaux, de chenilles, de coléoptères et d'autres nuisibles sur les cultures. Les oiseaux granivores ont créé une psychose généralisée chez les producteurs des zones rizicoles de Koulikoro, de Ségou et de Mopti. Des mesures préventives ont été prises pour minimiser l'incidence des dégâts de ces nuisibles sur les cultures.

Une partie de ce bulletin ~~est aussi~~ est consacrée à la supervision et le suivi-évaluation de la campagne phytosanitaire.

Le bulletin fait ressortir aussi un autre fait saillant de ce trimestre ~~qui a été~~ à savoir la formation des agents d'appui conseil, du personnel de l'Administration, des Elus et les brigades villageoises d'intervention phytosanitaire.

~~Il fait également~~ un focus y est fait sur les perspectives et les conseils pratiques pour assurer une bonne protection des cultures.

Bonne lecture

La Rédaction

Suivi phytosanitaire de la campagne agricole

La situation phytosanitaire a été caractérisée par des manifestations localisées de certains nuisibles sur les cultures. Les principaux ravageurs observés lors des missions de surveillance ont été les sauteriaux, les chenilles, les coléoptères, les pucerons, les oiseaux granivores et les rongeurs. D'autres nuisibles comme les Myriapodes (iules), les thrips, les mouches blanches, les maladies et les adventices ont été constatés.

Les interventions promptes et localisées des équipes de protection des végétaux ont permis de réduire l'incidence des attaques de ces nuisibles sur les cultures.

Au total, **1736,2 ha** d'infestation sur les **9403,4 ha** prospectés ont été traités au cours de ce troisième trimestre par l'application des méthodes alternatives de lutte et des traitements chimiques localisés. Concernant les oiseaux granivores, **347 ha** de dortoirs instables ont été répertoriés pendant la période.

Sauteriaux

Les manifestations du criquet sénégalais (*Oedaleus senegalensis*) et des espèces du complexe des savanes (*Kraussaria angulifera*, *Hieroglyphus daganensis*, *Cataloïpus sp*, *Zonocerus variégatus*) ont été timidement observées tout le long du trimestre dans la bande sahélienne. Au total 124,2 ha d'infestation ont été traités sur les 3165,5 ha prospectés à travers les Régions concernées.

La situation se caractérise par :

- dans la Région de Kayes, des poches d'infestation de faibles ampleurs ont été observées dans certaines localités des Cercles de Kayes, Yélimané et Kéniéba sur les jachères et friches, aux abords immédiats des champs et des haies mortes. Les densités variaient de 1 à 2 individus par mètre carré par endroits dans les parcelles enherbées contre 0 à 1 individu par mètre carré dans les parcelles sarclées propres ;
- dans la Région de Koulikoro, des éclosions timides de larves et la présence d'adultes de Sauteriaux ont été signalés dans les friches, les jachères et les abords des champs dans les Secteurs de Banamba (Communes de Boron : villages de Guésséni et Tiémabougou, Benkadi : village de Marabala), Dioïla (Banko, N'garadougou) et les périmètres maraichers à Kati (Donéguébougou) et Nara (Mourdiah, Kabida bambara et soninké), Les densités ont varié de 0 à 5 individus par mètre carré;
- dans la Région de Sikasso, des manifestations de *Zonocerus variégatus* à une densité variant de 1 à 4 individus par mètre carré sur le niébé et le maïs dans la Commune de Kolkoba (Zouvara) et Lobougoula (Lobougoula);
- dans la Région de Mopti, des infestations de 3 à 4 individus par mètre carré dues au transfert des sauteriaux des jachères dans les champs au mois de septembre, suite à la



Dégât de *Kraussaria angulifera* sur mil à Kayes

dégradation de la végétation naturelle ont été observées par endroits dans les cercles de Mopti (Communes de Konna et de Ouroubé Doundé (Sendegué)), Bandiagara (Communes de Kendé, Barassara) et de Douentza (Communes de Dianweli, Dalla, Petaka et de Koubewel) ;

- dans les Régions de Ségou, de Tombouctou et de Gao, la situation acridienne est calme.



Dégâts de sauteriaux sur sorgho

Dans le cadre de la sensibilisation des producteurs à l'utilisation des méthodes de lutte alternatives contre les sauteriaux notamment le déterrage d'oothèques de sauteriaux ont été entreprises sous l'égide du SRPV de Mopti à Bandiagara et Koro.

Au total **369 Kg** d'oothèques ont été déterrés dans les Cercles de Bandiagara (Communes de Kourou, Kendié) et Koro (Communes de Diankabou, Madougou Bamba, Diougani).



Récolte d'oothèques des espèces du complexe de Savane sous les arbustes

Chenilles

Des attaques de chenilles (*Spodoptera sp.*, *Nymphula sp.*, *Chilo sp.*, *Coniesta ignefusalis*, *Plutella xylostella*) ont été observées sur les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs), maraîchères (aubergine, tomate), les légumineuses (niébé, arachide), le riz (irrigué et de bas fond) et dans les jachères à travers les Régions de Kayes (Kéniéba), de Koulikoro (Dioïla et Kolokani), de Sikasso (Sikasso, Bougouni et Kolondiéba), de Ségou (Niono, Macina, San), de Mopti (Mopti, Koro, Djenné, Bandiagara) et de Tombouctou (Niafunké). La densité variait de 1 à 4 individus par mètre carré pour les chenilles défoliatrices et 2 à 5 individus par poquet pour les chenilles mineuses. Des défoliations et des cœurs morts constatés par endroits ont nécessité l'application de méthodes alternatives de lutte (l'arrachage et le brûlage des plants atteints, l'entretien des champs, le retrait et/ou la mise d'eau temporaire dans les casiers rizicoles) et des interventions chimiques.



Larves de *Coniesta ignefusalis*

Au total **529,5 ha** d'infestation ont été traités sur **1803 ha** prospectés à travers le pays.



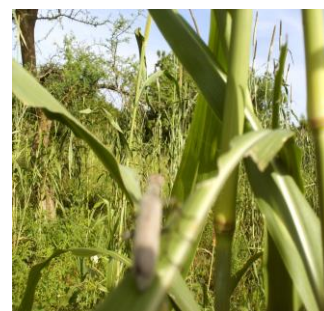
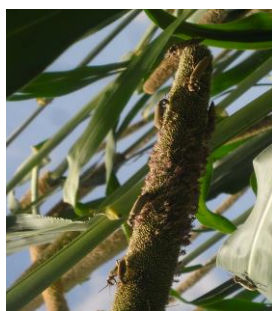
Dégâts de *Chilo* sur tige de maïs



Larve de *Chilo*

Coléoptères

Des attaques d'insectes floricoles (*Psadollyta* sp., *Pachnoda pilipes*, *Ryhnithia* sp) ont été observées dans les jachères, sur le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, l'arachide et le riz dans les Régions de Kayes (Kayes Diéma et Nioro du Sahel), Koulikoro (Kolokani et Nara), Sikasso (Bougouni et Kolondiéba),



Dégâts de cantharides sur le mil

Ségou (Ségou, Niono et San), Mopti (Koro, Douentza, Bandiagara) et de Tombouctou (Niafunké). La densité variait de 0 à 6 individus par épi avec des dégâts légers à moyens par endroits sur les fleurs et grains laiteux des cultures.

Au total **2770 ha** ont été prospectés sur lesquels **732,5 ha** d'infestation ont été traités avec l'application des méthodes alternatives de lutte et par traitements chimiques.

Pucerons

Des attaques de pucerons ont été observées sur l'arachide, le sorgho et le maïs dans certaines localités des Régions de Koulikoro (Dioïla), Sikasso (Sikasso et Kolondiéba) et de Ségou (Ségou central et San). La densité était faible à moyenne avec des dégâts foliaires.

Au total **244,5 ha** ont été traités sur les **700 ha** avec des insecticides.



Colonie de pucerons

Termites

Des attaques de termites ont été observées sur le maïs, le niébé, le riz NERICA et la patate douce dans les Régions de Kayes (Kayes) et de Sikasso (Zanikodougou et Pimperna). Les colonies étaient faibles à moyennes avec de légers dégâts sur les cultures.

Au total **94,5 ha** ont été traités sur prospectés sur les **910 ha** prospectés.

Mouches blanches

Des attaques de mouches blanches ont été observées sur l'aubergine à Bougouni (Faradjélé) dans la Région de Sikasso. La densité était moyenne avec des dégâts foliaires.

Au total **6 ha** d'infestation ont été traités sur les **9 ha** prospectés.

Thrips

Des attaques de thrips ont été observées sur le niébé à Nara dans la Région de Koulikoro. La densité était importante avec des dégâts sur les fleurs. Au total **13 ha** infestés ont été traités.

Oiseaux granivores

D'importantes populations d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*, *Passer luteus*, Perroquets et Touterelles) ont été observées dans les Régions de Kayes (Yélimané et Nioro du Sahel),

Koulikoro (Kati, Dioïla, Banamba) et Mopti (Mopti, Tenenkou, Djenné). Les densités variaient de 10 à 50 000 individus par hectare. Les dortoirs étaient restés instables tout au long du trimestre. Ces oiseaux ont exercé une forte pression sur les premiers semis de mil arrivé en maturité en certains endroits. Les missions effectuées par les agents de Protection des Végétaux ont permis d'organiser les brigades villageoises d'intervention phytosanitaire et les producteurs autour des



Couple de *Quelea quelea* dans leur nid

actions de lutte alternative (le gardiennage des champs, l'effarouchement des oiseaux au niveau des dortoirs localisés et le dénichage dans les nidifications constituées).

Ces actions de lutte alternative qui se poursuivent encore sur le terrain ont permis de baisser la pression aviaire dans les différentes localités concernées. Les prospections effectuées sur les **593 hectares** ont permis d'identifier **347 hectares** de dortoirs instables.

Il convient de signaler que des messages de sensibilisation à l'endroit des producteurs pour une meilleure protection des cultures ont été diffusés à travers des radios de proximité (ISSABER à Korientzé, DANDE DOUMENTZA à Douentza, ORONA à Koro, radios régionales « ORTM » à Ségou et Mopti).

Maladies

Des attaques de Pyriculariose (*Pyricularia oriza*) ont été observées sur les feuilles de riz (tallage et montaison) à Niafunké dans la Région de Tombouctou. La densité était faible avec des dégâts foliaires. Au total **65 hectares** ont été prospectés sur lesquels **5 hectares** infestés. Il a été conseillé aux producteurs de procéder à l'arrachage et au brulis des plants attaqués.

Adventice

Des attaques de *Cyperus sp* et de riz sauvage (*Oryzae sp.*) ont été observées sur le sorgho à Zanikodougou et Pimperna dans la Région de Sikasso et dans des rizières de Niafunké dans la Région de Tombouctou. La densité était faible à moyenne. Au total **372 hectares** ont été prospectés dont **27 hectares** infestés et désherbés.

Formation des acteurs de la protection des végétaux

La formation des différents acteurs impliqués dans l'exécution des activités de protection des végétaux constitue un gage de réussite de défense des cultures. Au cours du trimestre, les acteurs ont été formés sur divers domaines de la protection des végétaux.

Formation/Recyclage des brigades villageoises d'intervention phytosanitaire

Au cours du trimestre, **67** Brigades villageoises d'intervention phytosanitaire, soit **670** brigadiers ont été formés et/ou recyclés dans les Services Régionaux de Protection des Végétaux (SRPV) de Kayes (Kéniéba, Yélimané et Diéma), Koulikoro (Dioïla), de Mopti (Mopti, Bandiagara, Tenenkou, Djenné) et Tombouctou (Goumdam et Niafunké). Les thèmes dispensés étaient **la**

Connaissances des nuisibles (Biologie, Écologie, Éthologie), la lutte intégrée contre les nuisibles des cultures et l'utilisation rationnelle des pesticides.

Formation des agents d'appui- conseil, du personnel de l'Administration et des Elus Communaux

Dans ce cadre de la mise en œuvre du programme de formation **2014** de l'Office de Protection des Végétaux (OPV), le SRPV de Kayes a organisé les 25 et 26 septembre 2014, dans la salle de réunion de la Préfecture de Nioro du Sahel, l'atelier de formation des agents d'appui- conseil, du personnel de l'administration et des élus communaux de la région.



Cet atelier a regroupé les agents des services locaux de la protection des végétaux, de l'agriculture, des Eaux et Forêts, de production et industrie animale, du PADESSO, d'ADG, les Maires et Sous-préfets des Cercles de Nioro et de Diéma.

La formation a été animée par messieurs:

- Mathia Kamissoko, Chef SRPV Kayes (facilitateur) ;
- Oumar Kamissoko, Chef Secteur de Protection Végétaux de Nioro du Sahel (formateur);
- Yaya Togola, Chef Cellule Surveillance et Lutte SRPV Kayes (formateur).

La cérémonie d'ouverture de la formation a été placée sous la présidence du Préfet de Nioro du Sahel accompagné du Maire de la Commune Urbaine, du Président de la Chambre Locale d'Agriculture et du Directeur Général de l'OPV.

Les thèmes abordés au cours de l'atelier ont porté sur.

- les acridiens principalement les locustes (criquet pèlerin) dans sa phase solitaire et grégaire, les stades larvaires, groupe et bandes larvaires, la rémission, les périodes d'invasion, le comportement des essaims, les zones écologiques ;
- la différence entre le criquet pèlerin et le criquet arboricole ;
- les sauteriaux du complexe des savanes et les méthodes de luttés ;
- les oiseaux granivores (*Quelea quelea* et le *Passeur luteus*) et les méthodes de luttés ;
- les rongeurs nuisibles (rats, souris) et les méthodes de luttés ;
- les maladies des cultures et les méthodes de luttés ;
- les adventices principalement le Striga et les méthodes de luttés ;
- les Pesticides et leurs formulations ;
- les risques liés aux pesticides, les précautions à prendre avant, pendant et après l'utilisation des pesticides ;
- les techniques d'application et appareil de traitement ;
- la Gestion Intégrée de la Production avec les Déprédateurs (GIPD), notion de Champ Ecole des Producteurs (CEP) son principe et Adaptation au Changement Climatique (ACC) des cultures.

- la collecte des informations : le réseau de surveillance avec une plus grande implication de tous les acteurs (producteurs, brigades, agents d'encadrement, maire, sous-préfet, préfet etc.).

Au cours de cette formation, des Badges, des casquettes frappées du logo de l'OPV et une fiche de présentation de l'OPV parlant du statut et missions, de l'organisation (Organigramme Direction, SRPV, SPV) et du dispositif de surveillance, d'appui-conseil et de lutte ont été distribués. Les objectifs de ce geste étaient de mieux sensibiliser les acteurs sur les missions de l'OPV et de rehausser son image.



Cette formation a été supervisée par une équipe de la Direction Générale conduite par son Directeur général.

Participation aux ateliers

Au cours du trimestre, des agents ont participé à des ateliers de formations organisés par les partenaires. Il s'agit de :

- la session de formation sur le processus d'élaboration du plan opérationnel de la Capacité Africaine de gestion des Risques (ARC) organisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire les 25 et 26 septembre 2014 ;
- la formation sur la certification phytosanitaire des semences, organisée par l'Institut du Sahel en partenariat avec le programme WASP (West African Seed Program) du CORAF/WECARD et le Ministère du Développement Rural les 24, 25, 26 septembre 2014 ;
-

Le Suivi-évaluation et la supervision des activités de la campagne phytosanitaire

Une mission de la Direction Générale de l'OPV conduite par son Directeur Général Monsieur Biramou SISSOKO s'est rendue dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.

Les objectifs de la mission sont :

- d'effectuer le suivi du plan de campagne agricole 2014-2015 harmonisée à travers des rencontres et échanges avec tous les acteurs directement impliqués dans sa mise en œuvre ;
- de faire l'état de préparation et de mise en œuvre du segment phytosanitaire du plan de la campagne agricole harmonisé.



Partout, la mission a (i) rendu des visites de courtoisie aux autorités administratives (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets, Chefs de village), aux Collectivités (Conseils Régionaux et de Cercle) aux Organisations faïtières (Chambres d'Agriculture), (ii) échangé avec les Chefs des Services



Régionaux et locaux de Protection des Végétaux (SRPV et SPV) sur la situation phytosanitaire de la zone et l'état de la collaboration avec les autres structures du Secteur du Développement Rural et (iii) effectué des visites des chantiers de magasins et postes de contrôle phytosanitaire.

A chaque étape, le Directeur Général a expliqué le contexte de la mission, rappelé les grandes décisions des très hautes autorités à l'endroit **en faveur** du secteur agricole parmi lesquels (i) la subvention des engrais (12.500 à 11.000 francs CFA) et son extension à d'autres spéculations et à l'aliment bétail et (ii) la décision du Gouvernement du Mali d'accorder 15% du Budget National au Secteur Agricole.

Il a aussi rassuré les acteurs de la disponibilité des produits phytosanitaires, du matériel et équipement de traitement au niveau de tous les Services Régionaux de la Protection des Végétaux et de leur dispatching dans les Secteurs de Protection des Végétaux. ~~Cependant~~, le Directeur a **tout de même** rappelé que l'accent sera surtout mis sur les méthodes alternatives de lutte, particulièrement ~~ce qui concerne la situation aviaire~~ **en ce qui concerne la lutte anti aviaire. Il a aussi rassuré qu'à la limite des méthodes alternatives une intervention aérienne pourrait être engagée.**

Perspectives du 4^{ème} trimestre

Les activités du quatrième trimestre seront consacrées à :

- la poursuite :
 - des activités de prospections phytosanitaires et de lutte contre les nuisibles des cultures, des pâturages et des récoltes ;
 - des appuis conseils au niveau des producteurs pour leur permettre de mieux protéger leurs cultures;
 - la formation des agents d'appui conseil, du personnel de l'Administration et des Elus locaux dans les Régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.
- la deuxième mission de supervision et de suivi-évaluation de la campagne phytosanitaire.
- la préparation du rapport bilan 2014-2015 et du programme d'activités 2015-.2016 en vue de la tenue de la 11^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'OPV.

Conseils pratiques en protection des végétaux

Pour prévenir les infestations, il est conseillé aux producteurs et aux brigades villageoises d'intervention phytosanitaire de:

- signaler toute arrivée de criquet sénégalais du Nord vers le Sud suite à la dégradation de la végétation herbacée en cas d'arrêt des pluies ;
- intensifier le gardiennage contre les oiseaux granivores au niveau des champs de riz, de mil et de sorgho à maturation;
- procéder au fur et à mesure à la récolte des céréales arrivées en maturité physiologique ou de les faire coucher en entendant un peu la consolidation de la maturation ;

- poursuivre les efforts d'effarouchement des oiseaux au niveau de tous les dortoirs afin de les délocaliser ; en cas de nidification, procéder au dénichage afin de détruire les œufs et les oisillons qui contribue à la diminution de la masse aviaire;
- poursuivre les battues physiques des rats partout où ils sont présents sous l'égide des agents de Protection des Végétaux.